



**Ecole élémentaire publique du Quai**

Quai Farconnet  
07300 Tournon sur Rhône  
Tél. : 04.75.08.06.18

**Conseil d'école**

**n°1**

**jeudi 7 novembre 2024**

SITE : <https://ecole-du-quai-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/>

**Secrétaire de séance :**

**Présents :** Monsieur Bastet (Adjoint vie scolaire),

Régis Thomas, Ludovic Boissie, Clément Verbecques, Anne-Laure Dubaut, Anne-Laure Lachenal, Lauriane Loiret (parents d'élèves),

Carole Bombrun, Laurence Comi, Virginie Coste, Jérôme Besnier, Valérie Laville Mollard (enseignants), Françoise Gouma (DDEN), Nadège Cabin, (AESH),

Excusés : Charly Coulaud, Nelly Astic, Virginie Silvestre, Vanessa Garnier, Carole Boulangé

**Ordre du jour :**

1. Bilan de la rentrée scolaire et effectifs
2. Règlement Intérieur de l'école
3. Sécurité et PPMS de l'établissement et CR des exercices incendie, AI , RM et chaine d'alerte
4. PHARE (protocole de lutte contre le harcèlement)
5. Projets 2024/2025
6. Questions diverses et questions des parents d'élèves

**1. Bilan de la rentrée scolaire et effectifs :** A ce jour, 83 élèves inscrits et présents (maximum autorisé pour l'établissement : 100).

Classes : **CP/CE1 :** 19

**CE1/CE2:** 21

**CE2/CM1:** 21

**CM1/CM2 :** 22

Mmes Comi et Mme Silvestre

Mme Coste

Mme Bombrun

Mr Besnier et Mme Astic

87 élèves étaient prévus lors des prévisions d'effectifs en mars 2023.

11 élèves ont quitté l'école soit à cause d'un déménagement soit pour une orientation particulière ; 18 élèves sont partis en 6<sup>ème</sup> . et seulement 9 élèves sur 11 de GS de la maternelle Saint Exupéry sont venus en CP au Quai.

En 2024 16 élèves partiront en 6<sup>ème</sup>. 11 GS devraient monter et nous avons toujours entre 5 et 10 élèves venus de l'extérieur. Nous devrions avoir un effectif à peu près équivalent à la rentrée 2024. A surveiller.

La décharge de direction est le jeudi, elle est assurée par Mme Silvestre.

La décharge de maître formateur est le mardi et un vendredi sur trois. Elle est assurée par Mme Astic.

Deux AESH : Cabin Nadège et Vanessa Garnier pour 3 notifications MDPH.

Accompagnement des enfants handicapés : chaque élève notifié a l'accompagnement qui lui est dû.

Service civique : Martin GAY

**RASED :** Possibilité d'intervention de Mr Yvan Zak (Psychologue scolaire) sur demande des enseignants et/ou des parents et intervention en décembre/janvier de Carole Boulangé (maître E) sur toute l'école pour une intervention « massée » (3 jours par semaine sur 6 semaines sur l'école du Quai et l'école Maternelle Saint Exupéry).

## Résultat des élections du 13 octobre 2023 :

Nombre d'inscrits : 114      Nombre de votants :82      Blancs ou nuls :20      Exprimés : 62

Taux de participation : 71.93% (l'an dernier : 74,26 %)

Vote par internet : il pourrait se faire si le logiciel pour la gestion des votes était acheté pour toutes les écoles de Tournon.

- Les évaluations nationales CP , CE1 et CM1 cette année été faites. Les parents ont été reçues individuellement. Les évaluations de premier trimestre se termineront fin novembre. Chaque famille sera reçue ensuite par les enseignants pour la remise des livrets scolaires en main propre de CE1, CE2, CM1 et CM2, en décembre. Celles des CP se dérouleront en janvier.

### **2. Règlement intérieur de l'école :**

Relecture faite lors du conseil d'école : vote à l'unanimité

Changement : Rajouter « pendant la pause méridienne »

Il sera distribué aux familles et à signer.

La Charte de la laïcité sera à signer également.

### **3. Sécurité et PPMS de l'établissement :**

4 exercices doivent avoir lieu par an :

- 1 du PPMS pour les risques majeurs se fera au deuxième trimestre.
- 1 du PPMS pour le risque d'attentat et d'intrusion (se fera avant les vacances de Noël en lien avec la mairie et la gendarmerie)

Les PPMS ont été envoyés à la mairie et à la DSDEN.

- 2 exercices incendie : le premier a eu lieu jeudi 28 septembre 2023 : deux déclencheurs n'ont pas fonctionné.

Un n'a pas été réarmé.

Lors de la coupure de courant ce jeudi, l'interphone et les gâches des portails ne fonctionnaient plus ; les portails ne se sont pas déverrouillés.

Les parents ont pour consigne en cas d'alerte réelle de ne pas venir chercher leur enfant à l'école, de ne pas saturer la ligne téléphonique de l'école et de prendre les informations en écoutant la radio.

Une enquête a été demandée par le ministère concernant la sureté des établissements : pour la sureté de l'école, les barrières ne sont pas suffisamment hautes pour empêcher une intrusion.

Demande d'un téléphone portable professionnel par la directrice.

PLAN VIGIPIRATE : les écoles sont placées en « Urgence attentats ». Il y a toujours un adulte pour ouvrir et surveiller les entrées et les sorties de l'école. Nous devons tous rester vigilant. Les consignes sont au panneau d'affichage.

### Sécurité aux abords de l'école :

#### **4. PHARE** Protocole de lutte contre le harcèlement

Mis en place l'année dernière.

Les 4 axes : prévenir – sensibiliser – prendre en charge - se former

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être physique, verbale ou psychologique.

Les élèves sont encouragés à n'accepter aucune forme de violence et à interpeller un enseignant en cas de violence.

La gestion des conflits est identique pour tous les élèves. Utilisation des messages clairs du CP au CM2.

Les enfants peuvent également en parler à leur famille après en avoir parlé au préalable à un enseignant. Chaque situation de conflit est prise en compte.

Pendant le temps de cantine et de garderie, les personnels ont pu suivre une formation.

La directrice demande que du temps soit alloué au personnel municipal pour qu'il puisse prendre connaissance du protocole phare et de la façon dont les conflits sont gérés pendant le temps scolaire.

## **5. Projets 2023/2024 :**

Rappel lors des sorties : les parents sont cordialement invités à être accompagnateurs. La charte du parent accompagnateur a été distribuée en début d'année.

- Visite de l'exposition « On flotte » de Salvatore Arancio par les 4 classes avec des ateliers, et prévision de participation à l'exposition des travaux d'élèves au Château-musée en mars 2024 pour les 4 classes.

- École et cinéma :

1<sup>er</sup> trimestre : C2 : Le cirque

C3 : Boudu sauvé des eaux

2<sup>ème</sup> trimestre Calamity, une enfance de Martha Jane Canary

3<sup>ème</sup> trimestre pour les 2 cycles : Arbres

- Visite du Lycée Gabriel Faure dans le cadre des journées du patrimoine le 15 septembre.

Visite faite par les élèves du lycée.

- Visite du site ITDT dans le cadre de la semaine verte : « la ville à hauteur d'enfant »

- Classe de découverte au Pradet pour les CM1/CM2 du 27 au 31 mai 2024

Financement : par la municipalité, le Sou des écoles, le Conseil départemental et les familles.

Le coût de la classe de découverte de 5 jours est de 380 euros par enfant. Il sera demandé 95 € par enfant aux familles.

Le transport en bus n'est pas pris en charge par le conseil régional.

Une réunion aura lieu en décembre pour présenter le projet aux parents et proposer un échelonnement du paiement.

- Classe de découverte de 3 jours grâce au financement du Sou des écoles.

Les CP/ CE1 iront à Meyras du 6 au 8 mars 2024 avec une classe de CE1 des Luettes.

Il sera demandé 50€ par enfant (coût total par enfant 183€).

Une réunion aura lieu en décembre pour présenter le projet aux parents et proposer un échelonnement du paiement.

- Partenariat avec la bibliothèque municipale de Tournon. Emprunt de livres et de séries

- Génération 2024 : Participation à la semaine olympique et paralympique.

Ouverture de l'école vers des clubs sportifs Tournonais.

Inscription en cours pour assister en septembre 2024 à une journée des sports paralympiques à Paris pour 30 élèves.

Nous n'avons pas de financement pour le train. Une demande de subventions exceptionnelles sera faite en mairie.

- APQ (Activités Physique Quotidienne) :

L'importance de l'activité physique pour la santé a été évoquée avec les élèves. Ce n'est pas un temps rajouté et pris sur les autres disciplines.

Nous incitons les élèves à être actifs pendant les récréations. Des activités en classe se font debout, en mouvement.

Les élèves de C3 courent les jeudis et vendredis matin.

- Lire et Faire Lire (FOL) : la mairie subvention l'inscription à la FOL. (180 €)

Interventions de 4 lectrices dans notre école.



## **LE SOU DES ECOLES :**

Le Sou des écoles aide les classes à subventionner diverses sorties et diverses manifestations.

L'AG a eu lieu mercredi 11/10/22.

Tout bénévole est le bienvenu.

## **L'OCCE :**

C'est la coopérative scolaire de l'école : sur le compte, il y a 747.65 € en début d'exercice.

Cette association met en avant la pédagogie coopérative.

Ces recettes sont : la vente des calendriers, les photos de classe et le journal scolaire.

Elle permet de subventionner des sorties, des spectacles et l'achat de matériel collectif.

## **- Végétalisation, embellissement et agrandissement de la cour :**

- La végétalisation de la cour est faite.

- Embellissement de la cour.

Le projet a abouti cette semaine.

Il s'agissait de peindre les 4 poteaux du préau.

La mairie a fourni les peintures et donnée une subvention de 300 € pour défrayer l'artiste.

Lucie Bonhomme artiste peintre a élaboré les croquis des végétaux et les 83 élèves de l'écoles et 11 élèves de GS ont pu par groupe de 6 participer à la peinture.

Nous avons fait appel également à des bénévoles pour encadrer ces ateliers)

- Projet d'agrandissement de la cour ? Revoir le projet 2022/2023 . L'agrandissement pourrait permettre d'améliorer la sureté de l'établissement. Ce projet sera présenté à nouveau en conseil municipal.

## **6. Gestion de la chaleur dans les classes :**

Les stores aile sud ont été posés.

Un courrier demandant une série d'aménagements ( ventilateurs de plafonds, aération,...) sera cosigné par les enseignants, les parents délégués et la DDEN puis envoyé en mairie.

## **7. Questions diverses et questions des parents d'élèves :**

Renouvellement de l'opération Savoir rouler à vélo en avril pour paliers 1 2 et 3

Challenge mobilité reconduit

Plateau test reconduit.

Déjeuner pendant le temps de garderie du matin (non autorisé) En revanche un enfant peut finir de prendre son petit déjeuner à l'école de 8h20 à 8h30.

Rôles d'un service civique : accompagnement des sorties, animation d'ateliers sportifs, informatiques, gestion des sorties, des entrées, des absences, .....

Nous remercions la mairie pour son investissement financier dans la plupart de nos projets et les parents d'élèves pour leur investissement dans l'école.

La séance est levée à 20 h 10 .

Signatures des parents délégués :

Signatures des enseignants :